



**DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LE MARCHÉ DE
NOËL LE 8 DECEMBRE 2024 de 10h à 17h
3^{ème} Edition**

Organisé par l'Entente des Artisans et Commerçants du Pays Lionnais
A retourner avant le 1 décembre 2024 – nombre d'emplacements limité

A remplir lisiblement en lettres majuscules. * (champ obligatoire)

Professionnel

Particulier

NOM /Prénom* Nature de l'activité*

Adresse actuelle*

Code postal*Localité*

Téléphone *Mail*

N° du registre du commerce ou carte professionnelle* :

Produits vendus* :

DOCUMENTS A FOURNIR

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

- Photocopie d'une pièce d'identité (recto verso)
- Photocopies d'inscription au Registre du Commerce, des Métiers ou de carte professionnelle
- Photocopie du certificat d'assurance professionnelle
- Attestation de responsabilité civile : pour **les particuliers exposants**

EMPLACEMENT

Tarifs avec réservation immédiate et garantie d'un emplacement si dossier complet :

→ **5 € le mètre linéaire**

Règlement obligatoire pour l'inscription.

Espèce ou Chèque. Votre chèque (à l'ordre de l'Entente des Artisans et Commerçants du Pays Lionnais) sera débité après la manifestation.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de l'exposition (ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Pour une meilleure organisation, l'heure limite d'arrivée **8h00**, l'accès au marché de Noël se fera par la route de Château Gontier et le quai de Bretagne (Segré) et le quai d'Anjou (Angers)

A PARTIR DE 8H30, TOUTE RESERVATION SERA PERDUE. Départ après 17h.

Pour une meilleure organisation et par obligation pour la sécurité, il faut impérativement connaître :

Largeur et profondeur : ____m x ____m

Disposez-vous d'un camion magasin : oui non

Besoin en Électricité ? : oui non

RAPPEL :

Le Marché de Noël à lieu en extérieur. L'entente ne fournit pas de matériel (table, barnum...).

DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER : LE 1 DECEMBRE 2024

Le bulletin est à déposer ou à retourner par courrier chez Mme BUSSON Morgane, Restaurant L'Etrier, 2 place de l'Eglise 49220 Le Lion d'Angers . **(si vous désirez un accusé de réception, merci de nous joindre une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse.)**